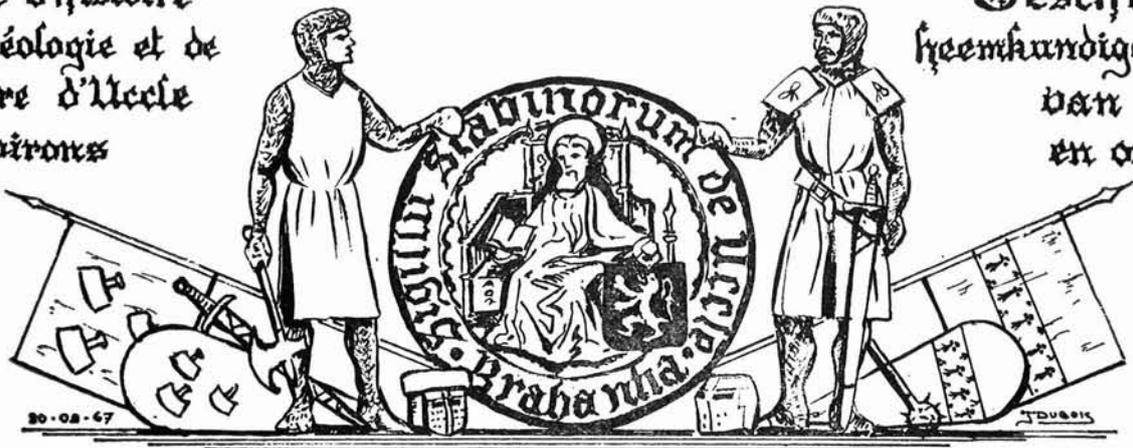


Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



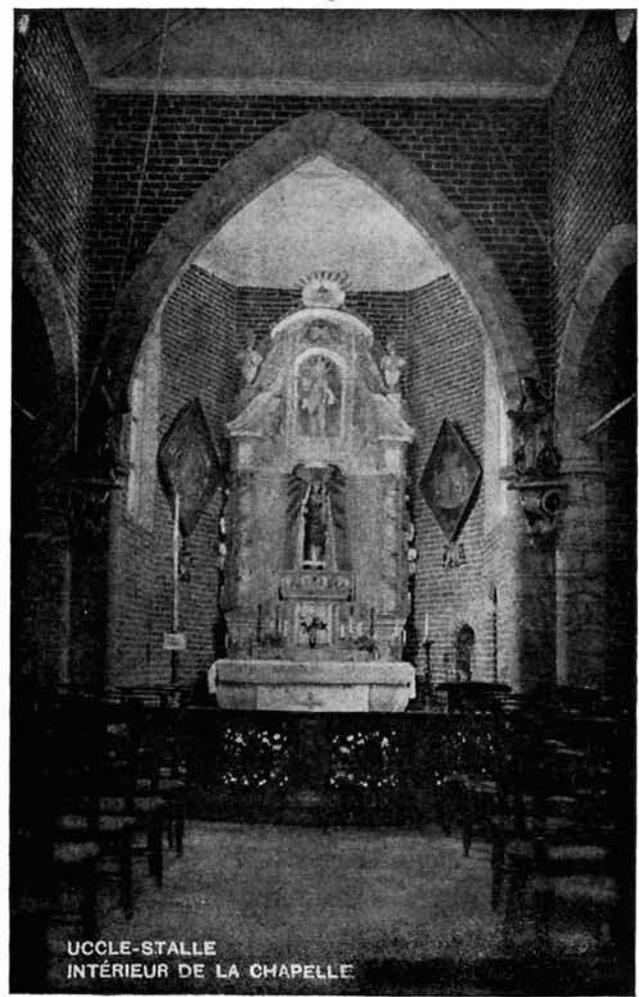
Geschied- en
heemkundige kring
van Uccle
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Novembre — November 1979

Numéro 78



UCCLE-STALLE
INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE

Cliché Mlle Lados van der Mersch

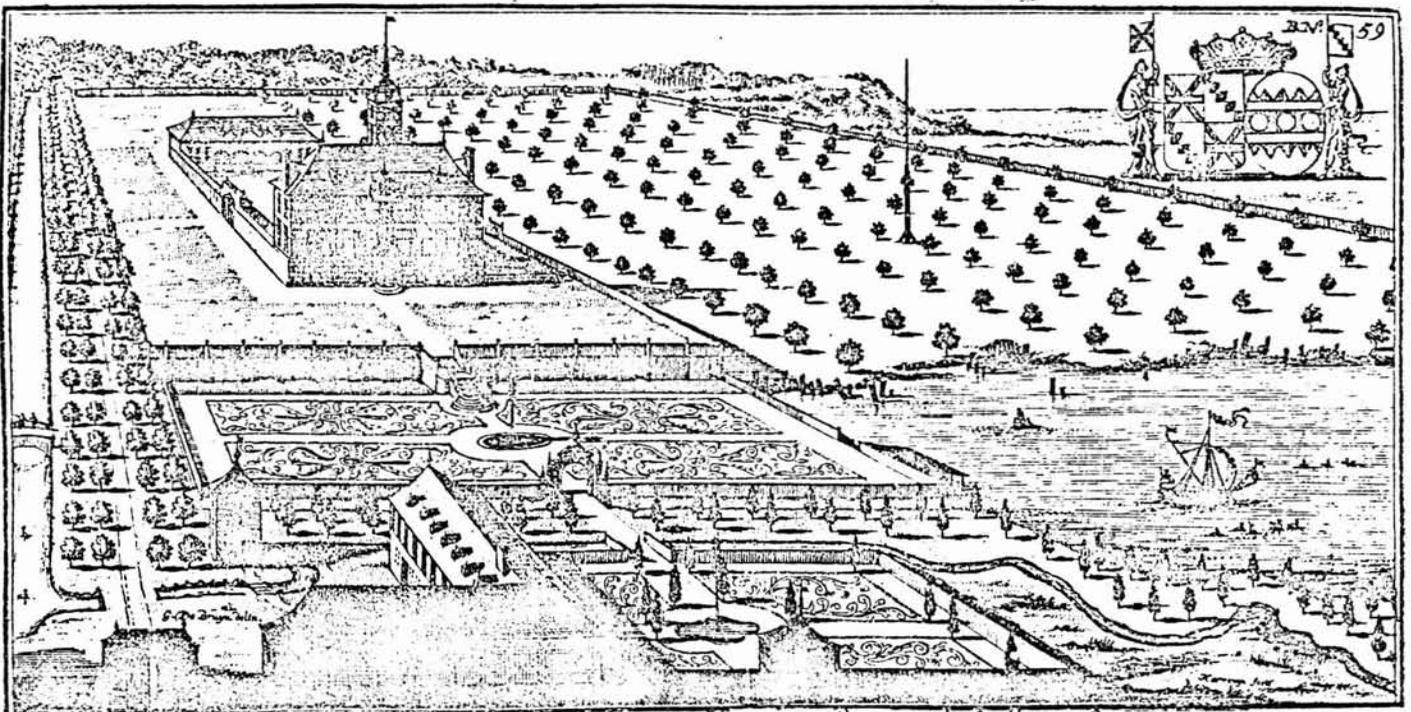
UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30

SOMMAIRE - INHOUD

La région d'Uccle au milieu du XIXe siècle décrite par Edmond Picard introduction de A. Claus	p. 2
Notice sur un bourgmestre ucclais par H. de Pinchart de Liroux	p. 4
Les De Bue, famille de musiciens par Y. Lados van der Mersch	p. 6
Dude papieren... vroegere tijden... door Fr. De Hertogh	P. 9
Ancienne ferme-auberge de "La Lampe" à Drogenbos levés par feu M. Van Eyck	



Vue du Château de Messire Guil: van Hamme Baron de Stalle et Overhem

LA REGION D'UCCLE AU MILIEU DU XIXÈME SIECLE DECRITE PAR EDMOND PICARD

L'avocat Edmond PICARD (Bruxelles 1836 - Dave 1924), éminent jurisconsulte, orateur et homme de lettres belge, fondateur du "journal des Tribunaux" et de la "Libre Académie", fonda également un imposant ouvrage, répertoire général de législation, de doctrine et de jurisprudence, intitulé les "Pandectes Belges", dont le premier volume parut en 1878.

PICARD fit précéder les premiers tomes d'une série d'introductions, chacune consacrée à un sujet juridique, dans lesquelles, comme on le rappelait récemment dans le "Journal des Tribunaux", il justifie son surnom d'"homo multiplex", à la fois juriste, professeur, poète, romancier, politicien et philosophe.

L'introduction du tome douzième porte un titre à tournure littéraire : "Mon Oncle le Jurisconsulte" et traite de l'enseignement du Droit. Ce travail est signé par Edmond PICARD à la date du 19 septembre 1884. Ecrivain au style quelque peu désuet peut-être, mais merveilleusement vivant, imagé et savoureux, le jurisconsulte PICARD y exprime sa foi dans le Droit et les raisons qui le lui ont fait aimer.

Ce texte met en scène l'"Oncle Jurisconsulte", prodiguant au jeune "Christyn" son enseignement, exprimant ses réflexions et ses conseils, au cours d'une longue promenade dans la région d'Uccle dont il est sans doute surprenant de découvrir un témoignage dans les austères Pandectes Belges !

Dans le tome C, daté de 1910, à l'occasion du centième tome des Pandectes, a paru sous la signature d'Edmond PICARD l'introduction intitulée "Une vie juridique belge" (extrait de "Confiteor", écrit en 1910). Il y rappelle notamment son introduction au tome XII "où, parmi le décor de "la vaste et "rumorante Forêt de Scignes", je m'efforçai de faire apparaître le Droit en sa "dignité ubiquitaire, rassemblant en une seule harmonie, parmi les devoirs "humains, les devoirs sujets à contrainte, pénétrant la société tout entière, "la dressant sous sa puissante action et la maintenant dans son fort et élastique tissu ; existant non pas sous le couvert des livres et dans la prison des "écoles, mais dans les réalités omniprésentes et omniagissantes de la vie."

Nous reproduisons ci-après les passages du récit qui évoquent de façon inattendue la banlieue exclusivement rurale et forestière que constituait cette région uccloise au milieu du XIXème siècle.

Il est curieux et plein d'intérêt de lire la description de tant d'endroits encore existants par un citoyen bruxellois du siècle dernier chez lequel le talent littéraire le dispute à la précision du juriste.

Adrien CLAUS

PANDECTES BELGES, tome douzième, Bruxelles, Lacier, 1884. Introduction. Extraits

MON ONCLE LE JURISCONSULTE

A Bruxelles. Le soir, très tard. En janvier. Pas de gelée. Pas de neige. Un ciel laineux, gris d'ardoise, éclairé à revers par la lune, dont la lueur transparait faiblement. Une humidité froide mouillant et noircissant le pavé. Une des rues escarpées dont les défilés, reliant la ville haute, sillonnent de leurs montées malaisées le versant qui commence au faubourg de Schaerbeek.

se prolonge jusqu'au quartier de Saint-Gilles et se perd dans la banlieue vers Forest et Uccle. La plus étroite de ces voies, la plus raide, la plus sombre. Le citadin qui, à cette heure, la gravit dans un isolement lugubre et un silence où le moindre bruit fait écho, a passé devant la façade du vieux Palais de Justice (1), plate et lépreuse comme celle d'une caserne, et va s'engager sous un viaduc en fer (2) dont le tablier plafonne en une grande bande noire. Des deux côtés se dressant, pareilles aux rocheuses murailles encaissant une gorge, des maisons d'une architecture retardataire, endormies dans une mélancolie sévère. Parmi elles, à mi-côte, un vieil hôtel, badigeonné en jaune, long, irrégulier, à un étage, sauf au-dessus de la porte conchère où le triangle à gradins d'un pignon espagnol élève haut sa pointe.

.....

Avec nous habitait le frère de mon père.....

..... Et voilà pourquoi, parmi nous, autant par admiration et respect que pour le distinguer de mon père qu'on nommait l'AVOCAT, nous le qualifions LE JURISCONSULTE, et moi : MON ONCLE LE JURISCONSULTE !

Etranger à la clientèle, resté célibataire à la suite d'un mariage avorté, il s'était peu à peu retiré dans un isolement et des allures taciturnes, que n'avaient guère contrarié le calme de notre demeure. Il concentrait son activité d'homme sobre et bien portant sur les études, - et la marche. Car il faisait de longues promenades pédestres dans la banlieue, particulièrement dans cette superbe et profonde forêt de Soignes, dont les frondaisons couronnent, au Sud-Est, les hauteurs qui séparent la vallée de la Senne de la vallée de la Dyle. Il l'avait battue en tous sens, non par un amour pour la pénétrante beauté de la nature sylvestre qui n'était pas de l'époque, mais par une application imprévue de son instinct scientifique qui, en toutes choses, le poussait irrésistiblement à l'analyse, à l'examen complet, à la recherche acharnée des détails. Plus que les gardes, plus que les bûcherons, plus que les braconniers, il était l'homme de la forêt, tant il l'avait parcourue, croisée, fouillée, compliquant pourtant cette exploration constante et minutieuse par la recherche des insectes, dont il faisait collection. Ces cadres que nous voyez là-bas, à droite, détachant derrière leurs vitres, sur un fond blanc, la moucheture noire de leurs coléoptères, c'est lui qui les a formés. Car nous sommes dans sa salle d'études. La bibliothèque qui nous entoure, c'est la sienne. Quand il n'était pas au bois, il était ici.

.....

Mon oncle m'appelait familièrement, par anticipation, CHRISTYN (3), du nom du célèbre juriste si populaire, pendant le siècle dernier, à Bruxelles dont il avait commenté la coutume, affirmant ainsi d'instinct l'irrévocable résolution qui fixait ma destinée et l'espoir de notoriété et de gloire que mes proches plaçaient en moi. Mais, comme aucune occupation ne l'attirait au dehors, j'étais davantage dans son cercle d'attraction, et quelque chose qui ressemblait à de la camaraderie, paternelle et protectrice de sa part, déférente de la mienne, s'était formé entre nous. Il s'accoutuma à m'emmener avec lui dans ses courses en forêt.

Par une indéradicable habitude de collégien..... et de chrétien, c'était le dimanche et le jeudi, jours de piété ou de congé, qu'il se mettait en campagne, moi suivant, tel qu'une jeune chien docile, sa haute silhouette blanche. Je trottais, sans jamais parvenir à mettre d'accord mon pas d'enfant avec ses grandes enjambées de bon piéton au tempérament sec, à charpente osseuse. Le dimanche, nous allions entendre la messe de sept heures à Notre-Dame-des-Victoires au Sablon, dont nous entendions la cloche aux claires volées qui gîte encore, ici près, dans le clocheton tronqué (4) du transept. Mon oncle, en sortant, après l'Ite missa est, jetait un gros sou à l'aveugle qui, sous le proche ogival noirâtre et effrité, semblait occuper la place d'une des statues absentes, détruites par le temps ou les iconoclastes. La pièce tombait dans un panier plat suspendu au cou, appuyé contre le ventre, qu'on eut pu croire placé là pour recevoir l'écroulement de la barbe de pèlerin, grise, démesurée, du pauvre homme. Puis, enfilant la rue des Petits Carmes, nous sortions par la porte de Namur, car l'octroi enfermait alors la ville dans sa chaîne de murailles, de fossés et de portes monumentales tenant garnison de gabelous. Les champs commençaient tout de suite, étalant leur marquerie là où, maintenant, s'entassaient les maisons et les trente-cinq mille habitants du faubourg d'Ixelles (5).

Une demi-heure après, nous étions au pied du versant sur la crête duquel apparaissait, en son imposante et verte parure, l'entrée du Bois de la Cambre. L'avenue des Gendarmes, enterrée aujourd'hui sous le remblai de l'avenue Louise abrupte, sablonneuse, ravinée par les charrois et les averses, bordée de peupliers d'Italie délabrés, y montait tout droit. Mon oncle s'arrêtait, tirait avec lenteur un grand mouchoir de coton rouge, le secouait avec des claquements de drapeau battu par le vent, mouchait bruyamment son grand nez aquilin aux ailes comprimées, comme si un relieur les eut laminées dans sa presse, prisait avec abondance, et, tenant pour non avenue la marche que nous avions faite jusque-là, me disait : Marmouset, y es-tu ? Oui ! Eh bien, en route, vaillante troupe, pedibus cum jambis !

Et nous gravissions la côte, et nous pénétrions comme des chevreuils dans l'immense et verdoyant désert que nous allions parcourir jusqu'au soir, lui avec la ténacité inconsciente d'un penseur chez qui l'exercice physique féconde, la méditation, moi avec la joie débordante du prisonnier scolaire lâché dans l'étourderie et l'insouciance d'un jour de liberté.

à suivre.

NOTICE SUR UN BOURGMESTRE UCcloIS

Au cours du mois d'octobre, le personnel d'Uccle a fêté les 15 ans de mayorat de notre Bourgmestre J. VAN OFFELEN. A cette occasion une exposition rétrospective sur les anciens bourgmestres de la commune a eu lieu du 15 au 25 octobre.

Nous profitons de cette célébration pour présenter une notice sur le Bourgmestre Jean HERINCKX, qui a détenu l'écharpe mayorale du 16 octobre 1938 au 12 octobre 1952.

Jean HERINCKX était issu d'une ancienne famille ucquoise et devint une grande figure à Uccle durant la seconde guerre mondiale.

Docteur en droit, il quitte le pays à la veille de la première guerre pour se rendre en notre Colonie, où il exerce les fonctions de substitut du Procureur du Roi à Lusambo.

En 1914, notre pays étant une première fois envahi par les troupes allemandes, Jean HERINCKX déjà fortement imprégné de l'esprit patriotique, quitte le Congo pour signer un engagement de volontaire de guerre en France.

Dès 1921, il entre au conseil communal pour ne plus jamais le quitter. Dès sa première élection, à l'âge de 35 ans, il est nommé Echevin de l'Etat Civil d'abord et de l'Instruction Publique ensuite jusqu'en 1936. De 1933 à juin 1938, il dirigea l'important département des Travaux Publics.

En janvier 1939, le Roi Léopold III le nomme bourgmestre.

Durant son mandat, il sut s'attirer la sympathie de tous ceux qui l'approchèrent par son affabilité, l'optimisme qu'il dégagait, son empressement à rendre service à chacun.

Jamais, il ne fut sollicité en vain ; homme de grand caractère, il savait se montrer intransigeant, incisif et tenace dans les débats d'une question importante lorsqu'il était convaincu d'avoir le bon droit de son côté ; on le vit notamment lors de l'Affaire Royale.

Dès le matin de l'invasion de mai 1940, alors que certains songent déjà à se mettre à l'abri par la fuite, Jean HERINCKX ne quitte plus la maison communale. Il organise l'aide aux réfugiés, reçoit en son cabinet les officiers des armées alliées, qui traversent la capitale pour monter en ligne.

Admirable de calme et de sang-froid, il réunit son Conseil pour s'occuper du ravitaillement de la population uccloise.

Il prend toutes les dispositions possibles et en surveillance personnelle l'exécution pour que les approvisionnements en denrées alimentaires se fassent au mieux et dans les délais les plus courts. Sitôt l'administration militaire allemande en place, il s'expose constamment et va discuter pied à pied les instructions de l'ennemi, au point qu'en plusieurs circonstances, il est menacé d'être arrêté sur place.

Son attitude lui valut d'être arrêté en 1942, conduit à Louvain où il passe trois mois en cellule en compagnie du Révérend Père Rutten, du Général Goethals et du Comte de Wiart. Relâché, il est arrêté une seconde fois en 1943 et envoyé à la citadelle de Huy. Relâché, il juge prudent de prendre le maquis où il continue la lutte contre tout ce qui touche quelque peu l'Ordre Nouveau.

C'est là que le trouve la Libération du 3 septembre 1944 ; sage précaution d'ailleurs, car deux jours avant l'arrivée des troupes alliées à Bruxelles, la Gestapo se présenta à son domicile et passa sa rage de ne pas le trouver au nid, en vidant sa cave et en s'emparant de ses bibelots.

A la libération, la population de la commune fait à Jean HERINCKX un accueil vraiment triomphal. Mais la conduite exceptionnellement courageuse du Bourgmestre a attiré l'attention des autorités belges de Londres et dès le 2 septembre 1944, Jean HERINCKX est désigné à titre provisoire comme gouverneur de la Province de Brabant.

Dans son bulletin du 25 mai 1945, l'Office Israélite de Presse et de documentation parle ainsi du Bourgmestre : "M. HERINCKX intervint durant l'occupation nazie de différentes manières pour soustraire principalement les enfants israélites aux rigueurs des ordonnances allemandes. Il fit notamment des

démarches personnelles auprès de plusieurs communautés religieuses afin d'y placer ces enfants et de la faire échapper ainsi au sort tragique dont ils étaient menacés.

Le 27 mai 1942, était promulguée l'ordonnance imposant aux Juifs le port de l'étoile. Les autorités communales étaient chargées de la distribution de cet insigne. Jean HERINCKX rédigea une lettre de protestation contre cette disposition. La conférence des bourgmestres de l'agglomération bruxelloise adopta le texte de cette lettre et décida d'entreprendre une démarche collective. Messieurs COELS, bourgmestre de Bruxelles, DIDERICH, bourgmestre de St-Gilles et HERINCKX se rendirent en délégation auprès de l'Oberfeldkommandant CALLIES, pour lui remettre l'adresse de protestation. L'officier allemand attira leur attention sur les conséquences graves d'une telle insurrection contre une décision de l'autorité supérieure. Les délégués déclarèrent maintenir leur attitude et en accepter tous les risques. L'affaire alla devant le Président REEDER qui tenta de détourner la difficulté en imposant cette mission à l'Association des Juifs en Belgique. Celle-ci refusa de même".

Le 13 novembre 1945, Jean HERINCKX eut l'insigne honneur de recevoir sur le territoire de notre commune Winston Churchill, qui vint en personne pour l'inauguration de l'avenue qui porte son nom. L'enthousiasme de la population fut indescriptible.

Néanmoins, l'attitude et la prise de position très nette que Jean HERINCKX adopta dans la question royale, sa proclamation de fidélité à notre Souverain Léopold III, injustement accusé de la défaite de 1940 et dont une partie du Gouvernement ne désirait pas le retour au pays, lui valut d'être révoqué par le Ministre Van Glabbeke le 3 août 1945 de son poste de Gouverneur du Brabant.

Cela ne l'empêcha pas de conserver son poste de bourgmestre, car rien de la vie communale ne le laissait indifférent. Sa façon de gérer les deniers publics lui vaudra lors de son départ en 1952 de pouvoir laisser un boni de dix-huit millions de francs en caisse, aidé à cet effet par l'Echevin des Finances Waucquez.

Bien que siégeant sur les bancs de l'opposition, lors des élections de 1958, Jean HERINCKX obtint un nombre de suffrages personnels qui dépassa encore de plusieurs centaines celui déjà particulièrement élevé obtenu aux consultations précédentes.

Le Bourgmestre HERINCKX décéda à Uccle en 1961 ; son service funèbre fut chanté en présence de Monseigneur Leclef, secrétaire de Monseigneur Van Roey, du Général-Major Velge, Aide de camp de Sa Majesté le Roi Baudouin et du Colonel Staquet, Aide de camp de Sa Majesté le Roi Léopold III.

H. de PINCHART de LIROUX.

LES DE BUE, famille de musiciens

C'est sous cet aspect moins connu de cette ancienne famille uccloise que nous voulons placer cet article.

Jean DE BUE et son épouse Elisabeth de WINDT, sont décédés respectivement les 20 mai et 4 janvier 1768 ; ils eurent entr'autres un fils :

Jean-Baptiste, né le 4 juin 1728, mort le 13 février 1813, ayant épousé dans sa commune natale, en premières noces le 30 mai 1757

Marie Anne de BIE, décédée le 28 mars 1795

et en secondes noces le 20 thermidor an III = 15 août 1795

Pétronille SCHEERS.

Ils eurent deux fils musiciens :

1°) Jean Baptiste, né le 29 mai 1765, + le 5 janvier 1838, musicien ; il avait épousé le 17 février 1808

Jeanne-Marie DE VLOER, née le 1 juin 1785, fille Etienne et Elisabeth VAN OPBERGEN, tous deux ucclois.

2°) Jean François, né le 4 avril 1771, + le 1 juin 1814, joueur de violon ayant épousé le 7 octobre 1807

Barbe BARIDEZ, veuve Vincent SINGLE

et en secondes noces le 1 juin 1812

Jeanne-Marie VANDERMEEREN, née à Linkebeek le 28 juin 1780.

Le fils aîné Jean-Baptiste, sacristain-musicien eut un fils nommé également :

Jean-Baptiste, né le 15 juillet 1813, sacristain de l'église Saint-Pierre ; il épousa le 5 janvier 1844, en présence de Joseph De Bue ébéniste, frère, âgé de 27 ans et de Philippe De Bue, âgé de 23 ans, frère et de Joseph Herinckx, âgé de 31 ans, brasseur et de Josse Herinckx, meunier, frères,

Marie-Barbe HERINCKX, née le 2 janvier 1815 (fille d'Antoine HERINCKX, meunier, qui construisit la chapelle sise chaussée d'Alseberg, au Globe, dédiée à Notre-Dame de Miséricorde).

décédée le 23 septembre 1842 et d'Anne Catherine Philippine WITTOUCK, + le 13 janvier 1835, fille de Jacques et de Pétronille Vermeulen.

Ce Jean-Baptiste eut plusieurs fils dont :

1°) Guillaume-Jean-Joseph, négociant, né le 12 mai 1845 à 6 heures de l'après-midi, les parents demeurant à Stalle ;

2°) François-Joseph, né le 22 octobre 1846, chaussée de Stalle à 2 heures du matin. Son acte de mariage nous apprend que c'est le 30 août 1877 devant l'échevin Asselberghs, à 11 heures du matin que

François Joseph DE BUE, clerc-organiste, domicilié à Uccle, y né le 22 octobre 1846, fils majeur de Jean-Baptiste et Marie-Barbe HERINCKX, conjoints y épousa Jeanne-Pauline CROKAERT.

Leurs conventions matrimoniales ont été passées devant le notaire Pierret, notaire à Uccle.

Les témoins à leur mariage étaient :

Guillaume De Bue, âgé de 32 ans et François De Bue, 27 ans, boulangers ;
Charles Crockaert, meunier et Edouard Crockaert, âgé de 32 ans, marchand de bière, domicilié à Bruxelles, les 3 premiers domiciliés à Uccle, tous les 4 frères des conjoints.

Leur fils aîné CHARLES, qui épousa Jeanne DITS, de la brasserie de la Presse, rue du Doyenné, était aussi sacristain-organiste.

Mais le plus illustre de leur fils et de toute la famille est certes :

FRANCOIS XAVIER MARIE, né le 4 janvier 1860, appelé par les anciens ucclois "Mynheer Xavier".

Il épousa devant le bourgmestre Oscar Van Goidtsenhoven le 9 septembre 1893 à 11 heures 1/2

Jeanne-Marie Victoire MOMMAERT, domiciliée à Uccle, née à Bruxelles, le 14 juin 1861, fille majeure de Laurent et de Jeanne HERINCKX, conjoints décédés. Leurs conventions matrimoniales furent passées devant le notaire Barbé, notaire de résidence à Bruxelles. Les témoins au mariage furent Joseph DE BUE sacristain, 47 ans ; Guillaume De Bue, négociant, 48 ans, frères ;

Jean Mommaert, avocat, 34 ans et Victor Mommaert, fabricant, 29 ans, tous 2 frères, domiciliés à Bruxelles.

Revenant au Parlement, le bourgmestre De Bue se mettait volontiers à son piano à queue et en jouait encore après le repas.

Il tenait aussi les orgues à l'église Saint-Pierre en remplacement de son frère Joseph.

Son acte de décès est ainsi rédigé :

"Le 1 octobre 1925 mourut à Uccle FRANCOIS XAVIER MARIE DE BUE, avocat près la Cour d'Appel, Juge de paix suppléant, bourgmestre d'Uccle, Membre et Questeur de la Chambre des Représentants, Grand Officier de l'Ordre de Léopold, porteur de la croix de Commandeur de l'Ordre de Léopold avec rayure d'or, décoré de la croix civique de 1ère classe, de la croix civique de 2de classe et décoration spéciale de 1ère classe, décédé le 30 septembre à 9 heures du soir en sa demeure 21, rue Xavier De Bue, né à Uccle, âgé de 65 ans, 8 mois et 24 jours, époux de Jeanne-Marie-Victoire MOMMAERT, sans profession, née à Bruxelles, âgée de 64 ans, fils Jean-Baptiste De Bue et Marie-Barbe Herinckx, conjoints décédés.

Déclaration du décès par Paul De Bue notaire, âgé de 41 ans, domicilié à Schaerbeek et Raymond Mommaert, substitut du Procureur du Roi, âgé de 35 ans, domicilié à Saint-Josse, neveux du défunt, lesquels ont signé avec nous.

N.B. Tous ces actes d'EtatCivil ont été enregistrés à Uccle.

Y. LADOS van der MERSCH.

OUDE PAPIEREN...VROEGERE TIJDEN...

Rond de jaren 1850 werd er veel gewag gemaakt om op gewijde grond begraven te worden. Kerk en vrijdenkers waren in volle strijd.

Andere tijden, gebruiken begrippen en opvattingen. Hier volgt een uittreksel uit een ukkelse krant.

J. de HERTOOGH

Sterfgevallen

Wij vernemen het afsterven van den weleerwaarden Heer J. RENDERS landdeken te Ukkel, in den ouderdom van 57 jaren. De lijkplechtigheden zullen vandaag om 1 uur namiddag plaats hebben in de parochiale kerk van Ukkel, en van daar zullen de hoffelijke overblijfsels van den overledenen overgebracht worden naar Thielen, zijne geboorte plaats.

Geboren te Thielen, op 16 juni 1810 werdt hij priester gewijd den 13 juni 1835 ; Bachelier in de Godsgeleerdheid den 27 juli 1837 ; Onderpastoor te Ukkel den 13 juli 1838 ; Onderpastoor in de Finisterre, te Brussel, den 14 augustus 1839 ; pastoor te Ukkel den 26 september 1857 ; Deken te Ukkel den 14 november 1857 ; School opziener van het lager onderwijs voor het kanton Elsene den 5 december 1857 ; godvruchtig in den Heer ontslapen te Ukkel, den 8 januari 1868, en begraven te Thielen den 13 januari 1868.

Tot de laatste oogenblikken bewaarde hij zijne helderheid van geest en gaf aan allen een kostbaar voorbeeld van onderwerping en vertrouwen op God. De volkrijke gemeente van Ukkel, verliest aan hem eenen leverigen, godvruchtigen en weldadigen herder, die lang en diep zal betreurd worden door allen die het geluk gehad hebben hem te kennen.

De eerwaarde Heer RENDERS was een verdienstelijke vlaamsche dichter ; verscheidene stukken zijn door hem uitgegeven geweest in den Middelaar. Hij was een werkzaam lid van het Genootschap : MET TIJDT EN VLIJDT.

De man is nu overleden : het is onnoodig zijne priesterlijke deugden aantehalen : hij draagt met zich de hoogachting van alle deftige burgers in het graf. Ieder errinnert zich nog de merkwaardige brieven die hij aan de dagbladen mededeelde om de vijanden van den godsdienst te bestrijden, en de werking der goddeloozen die den godsdienst uit de harten zijner parochianen wilden rukken, te verijdelen, - den oorlog welken hij onderstaan heeft, om de katholieke grafsteden zijner parochianen tegen alle schennis te bevrijden, oorlog, die zoo niet zijne kwijnende ziekte heeft veroorzaakt, dan toch zijnen levensloop niet zal verlengd hebben. Tot het einde toe is hij aan zijne principen trouw gebleven, zijn laatste wil was, van in gewijde aarde begraven te worden. Niet zonder aandoening zullen de brave inwoners van Ukkel, dat vroeger den naam droeg van Marias dorp, de stoffelijke overblijfsels van hunnen duurzamen herder uit hun midden zien wegvoeren, op dat zij op eene christene begraafplaats mogen gaan rusten.

Hier volgt tevens een ander uittreksel uit een Franse krant over hetzelfde onderwerp.

"Le corps du curé-doyen RENDERS d'Uccle, décédé ces jours derniers en cette commune, a été exposé pendant deux jours à la vénération des paroissiens, en la maison curiale.

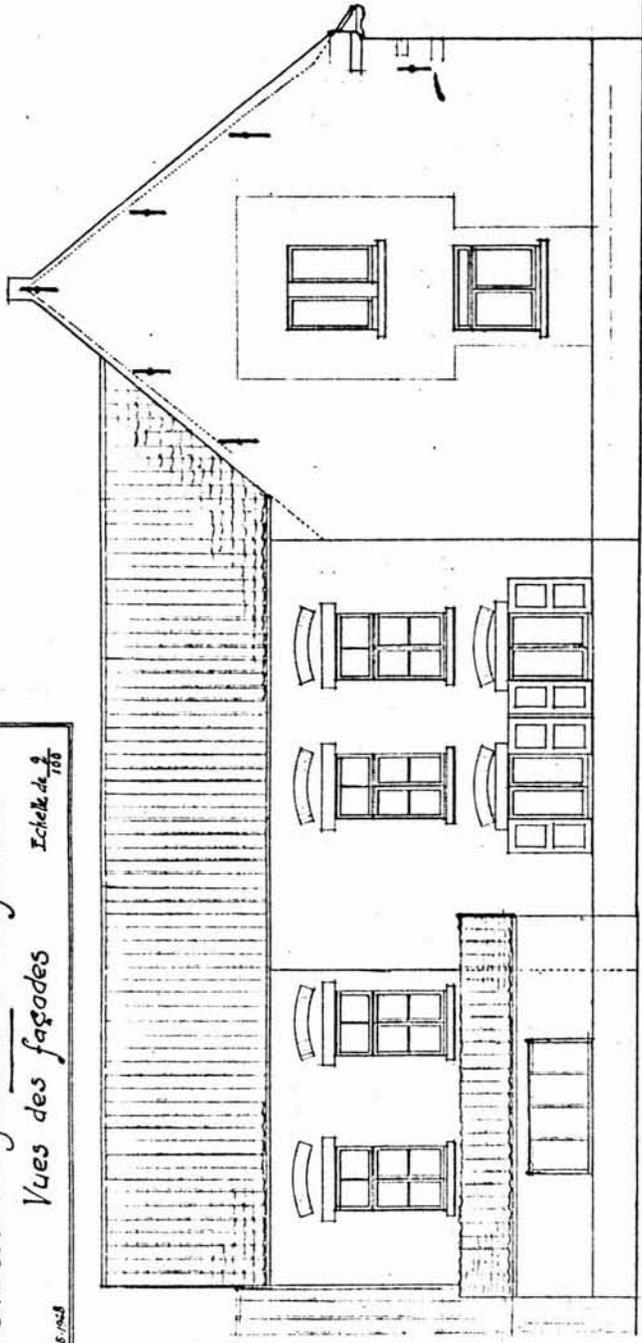
Les cérémonies de l'inhumation ont eu lieu hier dimanche après-midi. D'après les dernières volontés de J. RENDERS, ses restes mortels ont été transportés à Thielen, parce que le clergé considère le cimetière d'Uccle comme ayant été profané, il y a quelques années, par l'enterrement civil du colonel d'état-major J.-B. De Moor, et que ce champ de repos n'ayant pas encore été purifié de cette prétendue profanation, la terre n'y est plus bénite.

ANCIENNE FERME-AUBERGE DE LA LAMPE A DROGENBOS

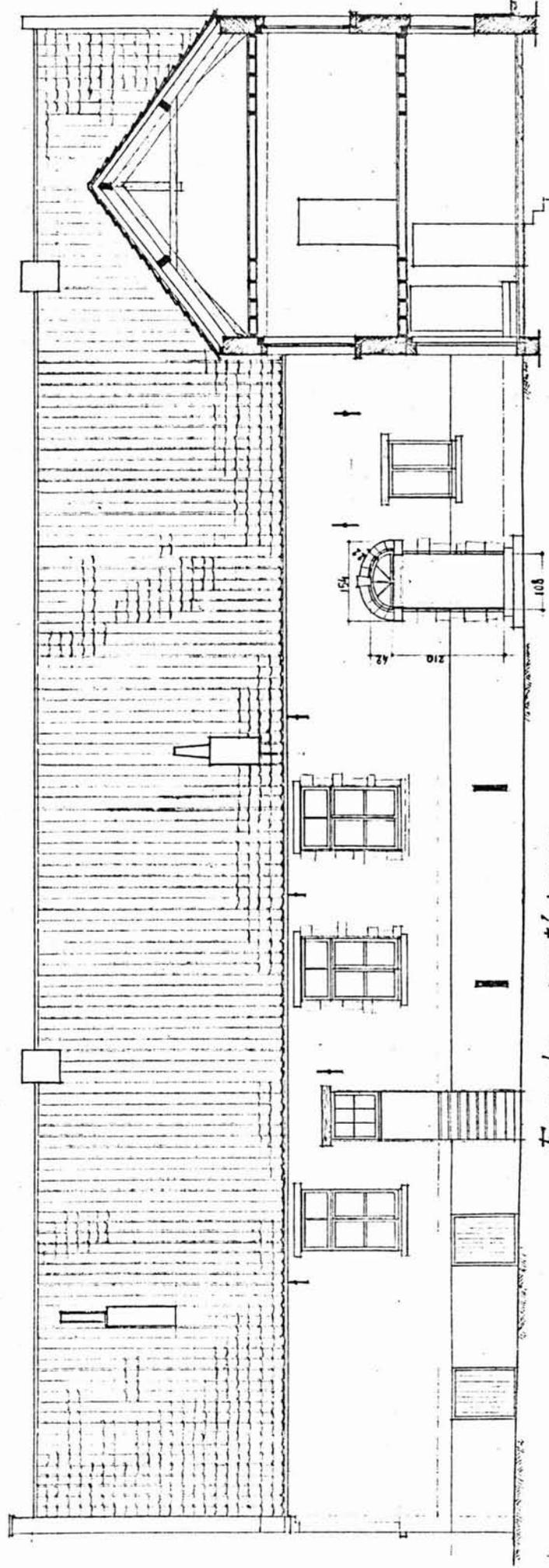
On sait que cette ancienne demeure fut démolie en 1968. Nous reproduisons ci-après un levé des façades qui fut effectué peu avant la démolition par feu l'architecte Van Eyck.

Ancienne Ferme Auberge de "La Lampe"
Chaussée de Ruysbroeck à Drogenbosch

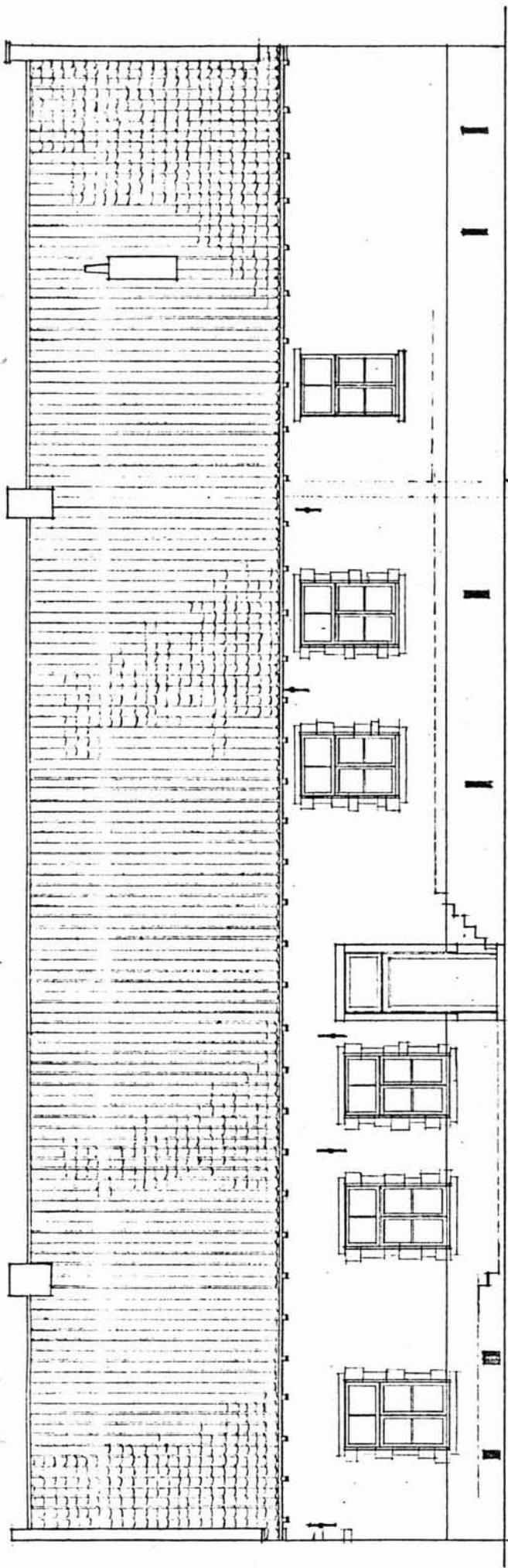
Vues des façades
Echelle de $\frac{1}{100}$



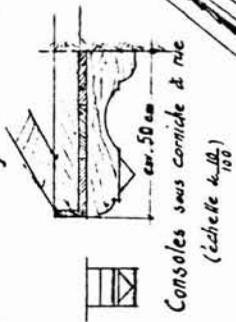
Façade latérale vers Sud



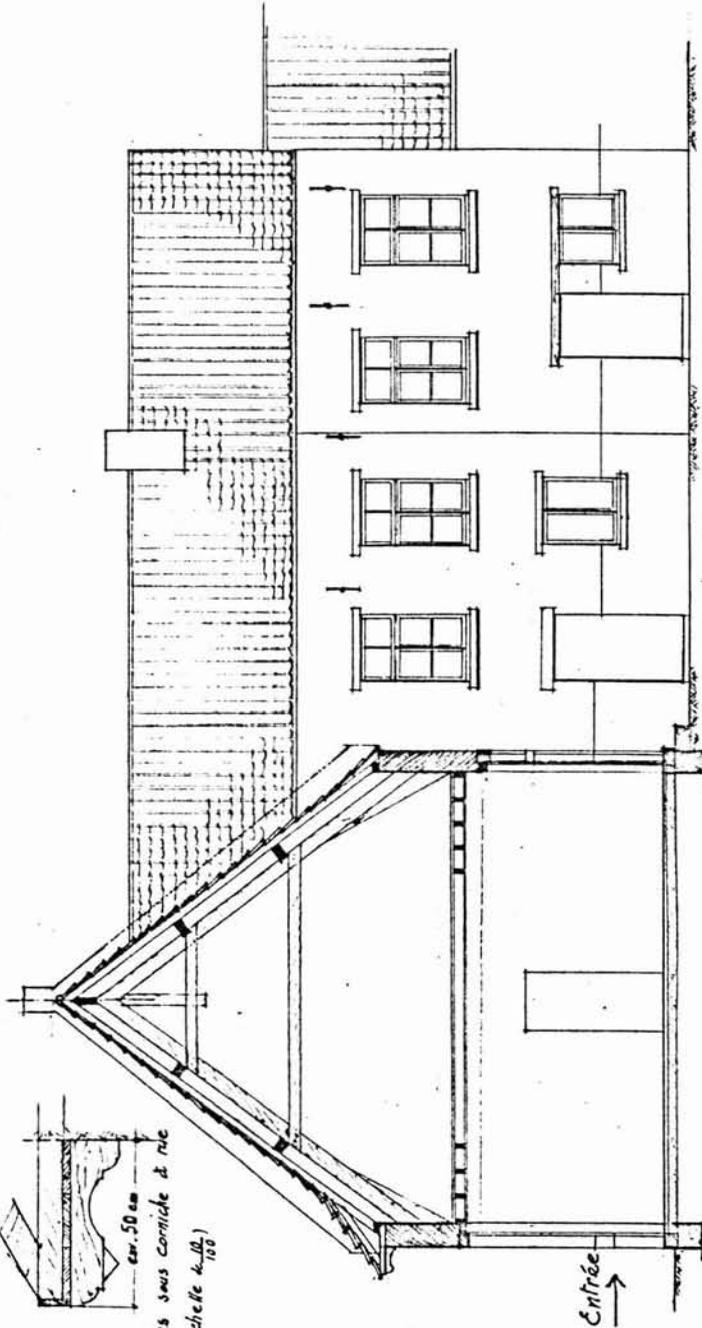
Façade nord-ouest



Façade à front de rue



*Consoles sous corniche à nic
(échelle 1/100)*



Façade latérale vers Cour